

Plans de déplacements d'entreprises

STMicroelectronics (FR)

Au fil des années, avec le développement important des déplacements, le trafic motorisé est devenu une des principales nuisances pour l'environnement de nos villes. Nombre d'études montrent que, si on laisse la situation évoluer au rythme actuel, les villes ne connaîtront plus que congestion d'ici quelques temps et la pollution de l'air, le bruit seront tels qu'il deviendra inévitable de prendre des mesures drastiques.

Mais comment infléchir cette tendance ? La solution miracle n'existe pas mais lorsque l'on sait qu'une part importante des déplacements est liée aux trajets domicile-travail et que ceux-ci ont lieu aux heures de pointe (heures auxquelles les nuisances sont les plus aiguës), force est de constater que les entreprises, les autorités locales, les administrations, et l'ensemble des organismes publics et para-publics constituent des acteurs-clés de la problématique des déplacements.

Dès lors, pourquoi ne pas imaginer de faire intervenir ces organismes dans une démarche pro-active et volontaire ? En effet, ils disposent de moyens incitatifs et organisationnels qui peuvent permettre de rationaliser leurs déplacements : les Plans de mobilité. En les instaurant, ils jouent un rôle actif en matière de mobilité intelligente et durable.

A Grenoble, une expérience significative est en cours. Qu'en est-il exactement ? Quels enseignements peut-on en tirer et quelles perspectives peut-on en dégager ?

ASPECTS GENERAUX

Le groupe STMicroelectronics, premier fournisseur européen de semi-conducteurs, a implanté un de ses sites de recherche à Grenoble. Située dans le département de l'Isère, la Ville de Grenoble s'est développée dans une cuvette alluvionnaire entourée de montagnes. On y dénombre 150 000 habitants (400 000 dans l'agglomération). Grenoble est une des plus importantes villes de France pour la recherche. Ainsi, on y trouve trois universités et six écoles nationales d'ingénieur. Pionnière des technopôles en France, elle a su attirer ou garder de grandes entreprises telles que Cap-Gemini-Sogéti, Thomson, Bull, Hewlett-Packard.

La ville est bien reliée à la capitale, avec l'autoroute vers Paris via Lyon, une liaison TGV et un aéroport (400 000 passagers en 1989). Toutefois, la proximité des villes de Lyon, Chambéry et Annecy est une source de concurrence.



CONTEXTE

Le Groupe franco-italien STMicroelectronics, leader européen du semi-conducteur, fabrique des puces et des composants microélectroniques qui équipent de nombreux micro-ordinateurs, téléphones, télévisions haute définition, appareils photos numériques, lecteurs DVD, décodeurs Satellite, etc. Il compte plus de 1 500 clients parmi lesquels Alcatel, Nokia, Bosch, Daimler-Chrysler, Gemplus, Schlumberger, Delta, SCI, Creative Technology, Hewlett-Packard, Grundig, Kenwood, Philips, etc.

Le Groupe emploie 40 000 salariés dans le monde, dont 10 000 en France. Les 10 000 salariés français sont répartis sur sept sites. Situé dans la commune de Grenoble, le site isérois compte 2 000 salariés, dont 75% sont ingénieurs ou cadres. Deux implantations satellites de ce site principal sont à Meylan et Montbonnot.

Le site de Grenoble est implanté sur le Polygone Scientifique, une presqu'île de la ville, d'activité de type technopôle, jadis assez périphérique. La croissance de la ville a conduit à l'intégration du Polygone dans le paysage urbain grenoblois.

Malgré des conditions géographiques très particulières, l'activité économique s'est développée sans difficulté. La presqu'île représente, en effet, 7 000 emplois permanents. Deux fleuves, le Drac et l'Isère, enserment le Polygone et sont joutés, de part et d'autre, d'autoroutes. La présence de 7 000 salariés dans ce périmètre est synonyme de mouvements pendulaires massifs, auxquels s'ajoutent les déplacements des visiteurs, des fournisseurs et des clients.

C'est pourquoi, les phénomènes de saturation vont en s'accroissant. Aussi, une réflexion a-t-elle été engagée dès 1999 afin d'y remédier. STMicroelectronics s'est sentie d'autant plus concernée que ses recrutements avaient été fort nombreux depuis 1997. L'entreprise employait en effet environ 1 200 salariés en 1997 contre 2 000 aujourd'hui. Les difficultés auxquelles le Polygone est confronté sont donc accentuées par le développement de STMicroelectronics. En effet, l'entreprise s'est aperçue que neuf nouvelles recrues sur dix utilisaient leur voiture pour se rendre sur le site.

Face à la saturation du parking, la direction de l'entreprise a décidé de mettre fin à la logique du « tout voiture » et a recherché, à partir de mi-1999, des solutions alternatives à la voiture individuelle. Les résultats des enquêtes réalisées ont achevé de convaincre la Direction qu'elle pouvait agir.

EXPERIENCE DE STMICROELECTRONICS GRENOBLE

Philosophie de la démarche

La démarche d' STMicroelectronics est, bien entendu, écologique, mais se veut concrète et non idéologique. L'entreprise s'investit dans le « Total Quality Management » et a notamment été homologuée ISO 14 001 en 2001.

Cette démarche est fondée sur une stratégie économique. En effet, dans un environnement urbain intramuros tel que celui du Polygone de Grenoble, la place de parking est très coûteuse. Les 20 à 25 m² nécessaires pour chaque place représentent soit un coût locatif soit un coût de construction important. Ainsi, une place de parking « multi-niveaux » coûte entre 4600 et 6100 €. De plus, à moyen ou long terme, consacrer les espaces encore disponibles à la voiture empêcherait l'entreprise de se développer économiquement et de construire de nouveaux bâtiments. Enfin, un déménagement du site vers une zone libre plus importante priverait STMicroelectronics de la proximité du Synchrotron et du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), dont la collaboration professionnelle est précieuse.

Enfin, la logique qui fonde la démarche de STMicroelectronics Grenoble est centrée sur les salariés. En effet, les changements de comportement des salariés ne pourront être obtenus qu'avec, par et pour le personnel : avec, puisque chacun doit participer ; par, puisque seul le comportement individuel influe sur les résultats ; pour, parce que l'entreprise s'assure toujours que le salarié y trouve un bénéfice.

Dans le but d'atteindre ces objectifs, la société STMicroelectronics a donc créé un Groupe de Travail composé d'une douzaine de salariés intéressés par cette réflexion et a lancé un certain nombre d'enquêtes auprès du personnel.



Groupe de Travail à STMicroelectronics

Enquêtes

Il a été constaté que 40% de l'énergie consommée quotidiennement sur le site l'était au titre des déplacements domicile/travail. Le site de Grenoble est, pour l'essentiel, un site d'ingénierie ; il ne produit donc aucun bien matériel. Dès lors, le trafic de pondérables et d'équipements est très réduit. Or, le groupe STMicroelectronics est très sensible aux questions environnementales et chaque site doit, chaque année,

obtenir des résultats en la matière. Le PDG interroge ainsi la Direction de chaque site sur les mesures qu'elle a prises afin d'améliorer l'environnement ou le cadre de vie.

Il a également été constaté que 60% des salariés de STMicroelectronics habitaient dans l'agglomération grenobloise, la METRO, qui regroupe vingt trois communes et dont le réseau de transports collectifs se distingue par sa densité et son efficacité. Cette statistique montre que l'utilisation du bus, du tramway, et du vélo n'est pas à la mesure de ce qu'elle pourrait être.

Enfin, les enquêtes réalisées ont révélé que plus de trois salariés sur quatre pratiquaient « l'autosolisme », venant seuls en voiture au travail et contribuant ainsi à la congestion aux heures de pointe. Face à ce constat, il a été décidé d'encourager le personnel à utiliser les modes de transports alternatifs, mais avec une ambition suffisamment forte pour que des résultats soient obtenus. STMicroelectronics s'est donc imposé des objectifs très élevés. STMicroelectronics souhaite en effet qu'en 2005, 50% de ses salariés utilisent, chaque jour, un mode de transport alternatif à la voiture « en solo ».

Moyens mis en œuvre

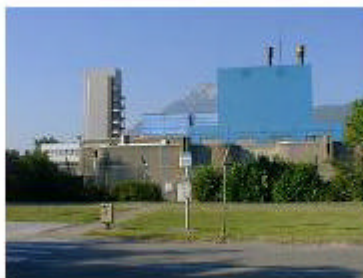
Pour atteindre cet objectif, STMicroelectronics a cherché à imaginer et à identifier des mesures incitatives, destinées à encourager l'utilisation de modes de transport alternatifs. L'entreprise souhaitait obtenir des résultats probants aussi vite que possible et a donc décidé de réduire la période d'investigation à douze mois (d'octobre 1999 à septembre 2000).

Dès ses premières réunions, le Groupe de Travail de l'entreprise a tenu à faire des propositions rapidement applicables. Plusieurs améliorations immédiates ont été présentées à la Direction du site pour faciliter les transports alternatifs à la voiture :

- doublement du nombre de places de stationnement couvertes pour les vélos (200 au total),
- installation de douches à l'intention des cyclistes,
- construction d'un abribus à l'arrêt de la ligne 34 (grâce à la Société de transport grenobloise SEMITAG),
- extension et couverture du parking deux roues (motos & scooters).



Parking vélo



Abribus de la ligne 34 à proximité des bâtiments de STMicroelectronics



Parking deux roues

Une brochure, fruit des réflexions de l'entreprise et de son Groupe de Travail, a été diffusée le 22 septembre 2000, date de la journée européenne «En ville, sans ma voiture ! », lançant officiellement le Plan de Déplacements d'Entreprise STMicroelectronics Grenoble. La société s'est engagée à mettre en œuvre un plan regroupant 16 mesures appelé le « 4x4... alternatif ».

En effet, quatre domaines d'actions privilégiés ont été identifiés, et pour chacun de ces domaines, quatre mesures paraissaient prioritaires :

Les transports collectifs

Mise en service d'une navette entre le Polygone et la gare – Europole

Dès le 22 septembre 2000, STMicroelectronics a lancé un service de bus navette entre le site et la gare – Europole aux heures de pointe. Cette mesure a été « plébiscitée » lors de l'enquête interne. L'initiative a été relayée et améliorée par la SEMITAG, qui a intégré cette desserte dans son réseau dès le printemps 2001. A terme, 300 salariés devraient utiliser cette navette.

Gratuité de l'utilisation de la navette pour les salariés de STMicroelectronics Grenoble

Au-delà du seul calcul économique, cette gratuité a pour but d'encourager les changements de comportement en offrant un moyen de transport pratique et gratuit.

Participation financière forte pour l'utilisation du réseau SEMITAG

De façon à encourager sensiblement chaque salarié à l'utilisation du tramway et du bus pour ses déplacements, STMicroelectronics participe à hauteur de 80% du montant de l'abonnement mensuel. Le prix de revient de cette carte annuelle fonctionnant 7 jours sur 7, 365 jours sur 365 sur l'ensemble du réseau est de 61 € seulement.

Participation financière pour l'utilisation des lignes de cars suburbaines (VFD) ou de la SNCF

Afin d'accompagner également le choix des salariés domiciliés en dehors de l'agglomération, une participation d'un niveau équivalent à celle évoquée ci-dessus a été instaurée.



Navette STMicroelectronics

Les transports verts

Jonction du site STMicroelectronics avec la rue des Martyrs de la ville par des pistes cyclables et des trottoirs sécurisés. Cette mesure est le résultat d'une action conjointe avec la METRO et la municipalité de Grenoble. Cette jonction devrait apporter confort et sécurité aux usagers.

Mise à disposition des cyclistes d'un kit identifié STMicroelectronics : « la sécurité en bleu »

Ce kit regroupe des éléments de sécurité : brassard d'éclairage, casque, bombe anti-crevaison, chasuble fluorescent, etc. Cette action s'intègre dans l'effort de diffusion des pratiques de sécurité routière.

Mise en place du service dit « Cyclo-joker »

Il s'agit d'offrir aux cyclistes la gratuité du bus ou du taxi ; en effet, certains salariés redoutent de ne pouvoir se déplacer en cas d'urgence, lorsqu'ils viennent à vélo. Cette mesure leur ôte toute inquiétude à ce niveau.

Opération « G agit pour l'Environnement »

Avec l'aide de l'ADEME et d'un opérateur privé spécialisé dans la motorisation GPL ou GNV, STMicroelectronics facilite la conversion des moteurs « essence » en moteurs utilisant des carburants moins polluants.

Les services de proximité

Faciliter la vie pratique des salariés

Le Polygone est une zone de bureaux où les habitations et les commerces sont absents, ce qui incite généralement les salariés à prendre leur voiture, le midi, pour se restaurer ou faire une course. Pour y remédier, l'entreprise met à disposition du personnel différents services et facilités tels que : services de poste (pesage et affranchissement), billetteries TAG (bus et tramway), bornes Internet, etc.

Mise en place d'une restauration rapide

Il s'agit de compléter le restaurant d'entreprise existant. Un fast-food de qualité a donc été créé pour le personnel souhaitant se restaurer rapidement. Il est utilisé quotidiennement par 300 à 350 salariés.

Organisation de contrôles anti-pollution gratuits pour les véhicules des salariés

Intervention sur site d'un professionnel pour réaliser les petites réparations sur les vélos.

Les petits déplacements professionnels inter STMicroelectronics

La croissance de STMicroelectronics Grenoble dans un environnement urbain a conduit à la création d'implantations satellites du site du Polygone. Ces implantations à Meylan et Montbonnot engendraient des déplacements professionnels urbains. Les relations avec le site STMicroelectronics de Crolles participent également à ce besoin. Différentes mesures ont été jugées utiles dans ce domaine.

Augmentation du parc de véhicules fonctionnant au gaz naturel

STMicroelectronics Grenoble met à disposition du personnel les véhicules fonctionnant au gaz naturel du site pour ses allers-retours urbains. Cela facilite ses déplacements et permet, malgré tout, aux salariés qui ont besoin d'un véhicule de venir en vélo ou en bus.

Mise à disposition d'un véhicule gaz naturel sur le site de Meylan (150 personnes)

Création de la fonction « coordinatrice des déplacements professionnels » à l'Accueil Grenoble

Cette fonction est destinée à coordonner les déplacements professionnels sur l'agglomération grenobloise et les déplacements en voiture vers les sites français et italiens.

Développement du covoiturage pour les déplacements professionnels entre les sites STMicroelectronics

La fonction de coordination ci-dessus a la possibilité de mettre à disposition des taxis ou des véhicules gaz naturel du site pour répondre à des besoins de covoiturage.

EVALUATION

Le PDE a été lancé le 22 septembre 2000 à l'occasion de la journée européenne « En ville, sans ma voiture ! ». A l'été 2001, un transfert modal de 15% a été constaté. STMicroelectronics Grenoble est quelque peu étonnée de la rapidité de la progression constatée, car convaincre les salariés d'abandonner leur véhicule particulier prend généralement beaucoup de temps.

8% d'anciens utilisateurs de la voiture particulière utilisent désormais les transports collectifs et 7 % le vélo. Le succès du vélo a quelque peu surpris la Direction, et ce bien que Grenoble soit une ville plate et que des parkings pour vélos ainsi que des douches aient été mis à disposition des cyclistes. Les 250 nouvelles places de stationnement pour vélos sont déjà saturées !

La dynamique de ces premières actions produit encore ses effets. Les dernières évaluations montrent que le transfert modal, de la voiture vers les transports publics, augmente régulièrement alors même que la campagne 2002-2005 n'a pas encore commencé.

Le comportement des cyclistes a été analysé. La fréquence d'utilisation du vélo a été examinée, et rapportée à la couverture actuelle. Il a ainsi été constaté que 50% des salariés cyclistes utilisent leur vélo 10 à 12 mois par an. De plus, la moitié des cyclistes utilise le vélo quasi-quotidiennement ; les autres l'utilisant 2 à 4 fois par semaine, et donc plus ponctuellement. Enfin, certains cyclistes sont plus sensibles aux intempéries et renoncent à leur vélo pendant les 3 à 7 mois les plus pluvieux ou froids.

Différents ajustements ont déjà été faits depuis le lancement du PDE. La modification principale vient de la re-localisation des deux sites satellites (Meylan et Montbonnot) qui étaient distants de 20 à 30 km du Polygone, site principal. Cette re-localisation (environ 300 personnes) était planifiée mais elle s'est concrétisée plus vite que prévue. Outre un regroupement fonctionnel des équipes, elle évite une cinquantaine d'allers-retours quotidiens en voiture et permet un meilleur accès aux transports collectifs.

Hors coût de construction de la restauration rapide ou des parkings pour vélo, le coût dit « récurrent » du PDE peut être évalué à environ 92 000 € par an. Ce montant que l'entreprise doit dépenser chaque année pour financer son PDE est à comparer au "versement transport" payé par l'entreprise, qui s'élève à 920 000 €. Comparé au coût locatif ou de construction de nouvelles places de parking, ce coût annuel est minime.

PERSPECTIVES

Dans le cadre de la première phase de réalisation du PDE (dénommée « 4x4... alternatif »), la jonction du site STMicroelectronics avec la rue des Martyrs de la ville par des pistes cyclables et des trottoirs sécurisés s'est concrétisée au printemps 2002. Le projet a été initié par la collectivité (METRO et municipalité de Grenoble). Il a été validé par les riverains en 2001.

Dans le domaine du covoiturage, STMicroelectronics a jusqu'à présent développé le covoiturage professionnel. Il existe un site Intranet pour les salariés à titre informatif. STMicroelectronics a cherché à éviter le covoiturage domicile-travail dans un premier temps tant qu'elle jugeait l'expérience alternative à la voiture insuffisante. Elle est aujourd'hui prête à développer ce type d'action.

Enfin, la campagne 2002-2005 dite « Plan de Déplacements d'Entreprise Version 2 » est en cours de préparation. Cette campagne donnera lieu à une publication lors de la journée européenne « En ville, sans ma voiture ! » en septembre 2002. STMicroelectronics sélectionne à ce jour les projets et méthodologies qui paraissent les plus pertinents pour consolider le Plan. Le pourcentage d'alternants varie actuellement de 35 et 40%. Cette nouvelle campagne vise à atteindre un objectif supérieur à 50% d'ici 2005.

POUR ALLER PLUS LOIN

STMicroelectronics

M. Ludovic TCHOULFIAN
Direction des Ressources Humaines
12, rue Jules Horowitz - BP 217
F-38019 GRENOBLE
Tel : +33 4 76 58 52 82
Fax : +33 4 76 58 56 37
E-mail : ludovic.tchoulfian@st.com

Cette fiche de cas a été réalisée par Energie-Cités en collaboration avec les responsables de STMicroelectronics, du cabinet de consultants "Hommes et Déplacements" et grâce au soutien financier de l'ADEME Nord-Pas de Calais.



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

